



<https://latribunelibre.com/emploi/responsable-infrastructure-reseau-f-h-2>

Responsable Infrastructure & Réseau F/H

Description

Envie d'un nouveau challenge... CELAD vous attend !

Nous poursuivons notre développement et recherchons actuellement un.e **Responsable Infrastructure & Réseau** pour intervenir chez un de nos clients.

Ce que vous ferez au quotidien :

Gouvernance et stratégie SI :

- Participer activement aux instances de gouvernance du SI
- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie SI
- Assurer le suivi du schéma directeur du SI au sein de votre périmètre
- Veiller au respect des normes, standards et procédures en vigueur

Gestion du pôle Infrastructure & Réseau :

- Animer les réunions d'équipe pour partager les informations clés et prioriser les projets
- Collaborer avec la DSI pour arbitrer les priorités des projets en fonction des enjeux stratégiques
- Assurer un management de proximité, en lien avec le responsable de site, pour soutenir les équipes dans leurs missions
- Suivre l'avancement des projets et gérer le portefeuille global des initiatives du pôle
- Participer aux entretiens annuels et accompagner la montée en compétence des nouveaux collaborateurs
- Analyser les besoins d'évolution du SI et garantir une communication claire avec les fournisseurs
- Rédiger et diffuser la documentation technique nécessaire

Organisme employeur
CELAD

Type de poste
Temps plein

Secteur
PROGRAMMATION
INFORMATIQUE

Lieu du poste
71270, MACON, MACON, France

Salaire de base
42000 € - **Salaire de base**
50000 €

Date de publication
15 septembre 2024 à 17:02

Valide jusqu'au
15.10.2024

Veille technologique et réglementaire :

- Surveiller les évolutions réglementaires et technologiques dans le domaine des SI hospitaliers
- Réaliser des analyses pour anticiper les impacts sur votre périmètre et ajuster les stratégies en conséquence

Qualifications**Quelques infos importantes à retenir :**

- Expérience de 5 ans minimum sur un poste similaire
- Possibilité de télétravail (1 jour / semaine)

Avantages à la clé :

- 15 jours de RTT (100% « salarié » & Rachat à 125%)
- Participation aux bénéfices
- Indemnité de déplacement (6€ net / jour OU 50% du titre de transport)
- Plan Epargne Entreprise
- Prime de vacances
- Avance sur salaire
- Comité Social et Economique

Si vous êtes prêt(e) à relever ce défi et à contribuer à des projets stimulants, n'hésitez pas à postuler dès maintenant !